



Echelle 1:5000



Rue Merle-d'Aubigné

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 23

FAO du 6.11.1985

L'urbanisation des Eaux-Vives commence au milieu du XIXe siècle par la construction des quais; les bâtiments s'implantent en premier lieu à proximité du lac et de la ville pour remonter progressivement la pente du quartier. Les trois immeubles de l'architecte P. Deléamont s'élèvent en bordure de la rue des Eaux-Vives, sur un terrain situé derrière le front des quais; ils forment l'amorce d'un nouvel îlot. Situé à la limite orientale de la ville, à proximité des grands parcs, cet emplacement résiduel resta longtemps occupé par des villas. En 1900, la construction de la rue Merle-d'Aubigné permet la densification de ces terrains.

L'ensemble présente une architecture stylisée. Les verticales sont marquées par l'alignement systématique et répétitif des balcons. Au carrefour, l'appareillage particulier de la pierre souligne l'importance de l'angle. Ailleurs, le bossage rustique voisine avec le crépi lisse. Le percement d'arcades au rez-de-chaussée reconnaît la vocation commerciale de la rue des Eaux-Vives.

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Eaux-Vives	file 5/Eaux-Vives	83 165 (456)	TP 179-1914	Pierre Deléamont
Rue Merle-d'Aubigné	file 5/Eaux-Vives	3 163 (452)	TP 193-1914	Pierre Deléamont
		5 164 (454)	TP 172-1914	Pierre Deléamont

Bibliographie



Angle rue Merle-d'Aubigné, rue des Eaux-Vives



Rue Merle-d'Aubigné 5